

PROJET DE LOI

adopté

le 13 décembre 1994

N° 42

**S É N A T**

---

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1994-1995

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant la ratification de la convention relative à l'adhésion du **Royaume d'Espagne et de la République portugaise** à la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles ouverte à la signature à Rome le 19 juin 1980, signée à Funchal le 18 mai 1992.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Sénat : 71 et 102 (1994-1995).

Article unique.

Est autorisée la ratification de la convention relative à l'adhésion du Royaume d'Espagne et de la République portugaise à la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles, ouverte à la signature à Rome le 19 juin 1980, signée à Funchal le 18 mai 1992 et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré, en séance publique, à Paris, le 13 décembre 1994.*

*Le Président,*  
*Signé : René MONORY.*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au n° 71 (1994-1995), Sénat.